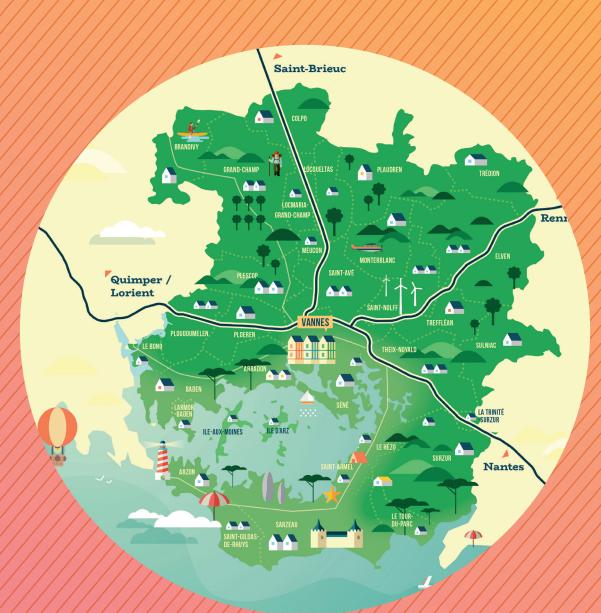
PORTRAIT SOCIAL DE TERRITOIRE



GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION MISSION SOLIDARITÉS

PIBS 2 - 30 RUE ALFRED KASTLER CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX



DÉMOGRAPHIE

Un territoire dynamique porté par le solde migratoire 176 603 habitants répartis ainsi : 30-59 ans - de 30 ans - de 30 ans - de 60 ans - de 30 ans - de 60 ans - de 70 agglomération + 2% pour la France Chiffres : 2013/2018

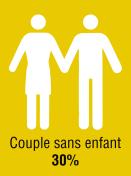
VIEILLISSEMENT

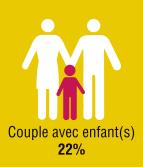


MÉNAGES











La composition des ménages évolue, **avec une augmentation des ménages considérés comme les plus fragiles** : les familles monoparentales et les personnes isolées

Chiffres : 2013/2018

PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE

Les enfants (0-14 ans) surtout présents au nord du territoire

10 communes ont connu une augmentation de leur population 0-14 ans

L'accueil du jeune enfant :

Nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans



Un risque de défaut d'offre de garde à court terme

Chiffres 2020

EMPLOI ET REVENUS

REVENU

Niveau de vie médian sur le territoire de l'agglomération :

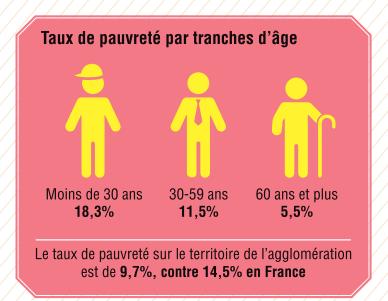
1917 €

Niveau de vie médian au niveau national :

1770 €

Le territoire accueille une population plus aisée que le reste de la France

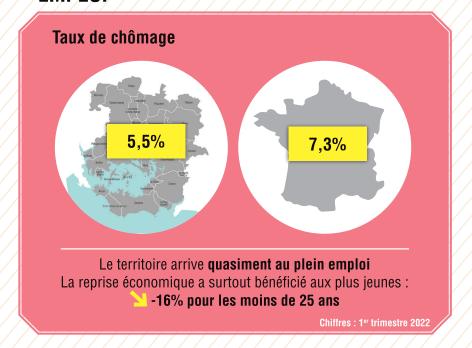
Chiffres · INSEE 2018



9% des ménages du territoire de l'agglomération perçoivent le RSA, contre 4% des ménages à l'échelle du Morbihan

Plus d'une commune sur deux a connu une augmentation des allocataires RSA entre 2019 et 2021

EMPLOI



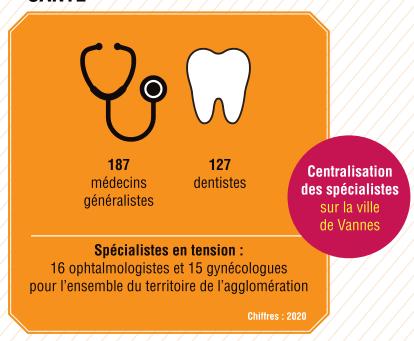
Indice de concentration de l'emploi :

110,8 emplois pour 100 actifs

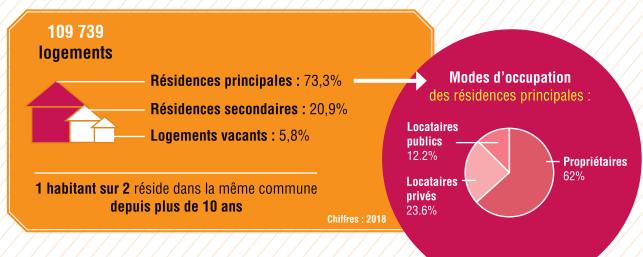
Chiffres: 1er trimestre 2022

CADRE DE VIE

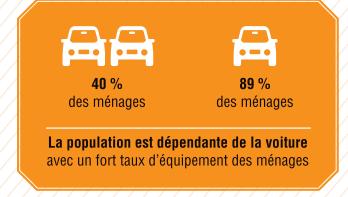
SANTÉ



LOGEMENT



MOBILITÉ



GLOSSAIRE

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Il s'oppose au solde naturel qui est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Famille monoparentale : une famille monoparentale comprend un parent isolé, élevant un ou plusieurs enfants. Le niveau de vie médian de ces familles est nettement plus faible que celui des autres familles, traditionnelles ou recomposées. Près de quatre familles monoparentales sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Dépendance : état durable de la personne entraînant des incapacités et requérant des aides pour réaliser des actes de la vie quotidienne. Le degré de dépendance d'une personne âgée dépend du niveau des limitations fonctionnelles et des restrictions d'activité qu'elle subit, et non directement de son état de santé.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Niveau de vie médian : valeur du niveau de vie qui partage la population en deux parties égales. 50% des individus vivent en-dessous de ce niveau et 50% vivent au-dessus.

Taux de pauvreté : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Il est fixé à 60 % du niveau de vie médian soit 1102€ pour une personne seule et 2 314€ pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : prestation qui permet de financer les dépenses d'aide auxquelles font face les personnes de 60 ans ou plus en perte d'autonomie, qu'elles résident à domicile ou en établissement.

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs en emploi qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Plein emploi : situation économique dans laquelle la quasi-totalité de la population active a un emploi. Les individus qui souhaitent trouver un emploi n'éprouvent aucune difficulté pour en trouver un. Le seuil du plein emploi est fixé à moins de 5 % de la population active d'un territoire donnée.

Un logement est vacant s'il est inoccupé et proposé à la vente, à la location ou attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ou en attente de règlement de succession ou encore sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.). Un taux de vacances raisonnable se situe autour de 6 à 7%.